

INTÉGRER DURABLEMENT DANS LES ACTIVITÉS LES PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)



Sur la période 2025-2029, le CHUAP se fixe des objectifs ambitieux pour intégrer durablement dans ses activités les principes de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre : le CHUAP prévoit une baisse annuelle de -5%, grâce à des projets tels que l'optimisation des consommations énergétiques, la modernisation des infrastructures et la sensibilisation des équipes. La Labellisation « Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale » (THQSE), déjà initiée, sera étendue pour garantir une meilleure prise en compte des critères environnementaux
- Promouvoir l'éco-responsabilité au sein des équipes : des audits réguliers seront réalisés pour identifier les opportunités de sobriété énergétique et matérielle. La formation des professionnels à l'éco-soin sera renforcée, favorisant une mobilisation collective autour de pratiques respectueuses de l'environnement. Des projets fédérateurs, tels que le développement des mobilités douces (véhicules électriques, covoiturage, vélos) seront déployés pour inscrire ces principes dans les pratiques quotidiennes

